



Abus de pouvoir de policiers

Par **Ber**, le **27/06/2009** à **16:28**

Bonjour,

Ma situation est un peu délicate. Jeudi dernier je me suis fais cambriolé.

Ma compagne a immédiatement appelé la police. Ces derniers sont venus chez moi donc et n'ont rien trouvé de mieux que de fouiller dans mes affaires personnels (comme si c'était une perquisition). Ils ont trouvé 2 grammes de haschisch et l'ont bien entendu gardé et nous expliquant qu'on avait de la chance car ils n'en tiendraient pas rigueur.

Ma question est dois-je porter plainte pour abus de pouvoir ?

Qu'est-ce qui est le plus grave : avoir 2 gramme de haschisch ou se croire tout permis ?

Merci